

Les populations de cervidés ont la vie belle

Disk 21

Pas les ruraux

Suite à une plainte d'un particulier (qui est aussi membre de l'association « Fruits Oubliés »), auprès du PNC (Parc National des Cévennes), parce que des cerfs ont littéralement anéanti son verger familial constitué de vieilles variétés patiemment recueillies, soignées, greffées, depuis une vingtaine d'années, le Président du Parc répond aimablement. (1)

Décryptage.

Sa lettre se veut conciliante, les agents du Parc sont de bonne volonté... Mais ils ne peuvent pas tout faire malgré d'importantes décisions ministérielles... Certes, la situation du PNC n'est pas une exception. Partout en France, les réalisations sont toujours inférieures aux plans de chasse prévus. Sauf en 1973, où celles-ci ont dépassé de plus du double le plan prévu, (pour affirmer cela, je me base sur les graphiques explicatifs –ci-joints- fournis à titre de justification, dans le courrier que nous analysons en ce moment. *Il faut savoir que les cervidés, inconnus en Cévennes, ont été introduits en 1970*), ...on constate donc pour la France que jusqu'en 1977, les prévisions d'élimination sont inférieures à 10.000, stagnent autour de 15.000 jusqu'en 1988, puis prennent une allure exponentielle pour atteindre 55.000 en 2004. Soit un coefficient multiplicateur de 7 en 30 ans !!!

Quant aux réalisations, toujours inférieures, elles sont le reflet :

- soit d'une impuissance technique (ou financière, l'une étant liée à celle-là)
- soit d'une mauvaise volonté évidente. Là, la question est de savoir de qui : des Administratifs, (Parcs, ONF, ONCFS, ...) ou des Chasseurs. Pour les premiers, on pourrait dire perfidement que s'il y a moins d'animaux, ils auront moins de travail. C'est comme pour les Pompiers : si on débroussaille trop de zones incendiables, ils n'auront moins de primes, car moins d'interventions). Quant aux seconds, si on leur détruit trop de leurs joujoux, la saison d'après, ils n'auront plus rien à traquer. Car en 2004, me référant aux graphiques fournis par le PNC **pour la France entière, c'est quand même 25 % du Plan qui ne sont pas réalisés... !**

Pour ce qui concerne **notre PNC**, me basant sur les graphiques, et non sur des chiffres réels, mes valeurs sont approximatives, mais pas moins significatives.

De 1981 à 1991, les quotas fixés progressent de 9 à 70, avec une réalisation inférieure à 35 %. Mais **en 1999**, soit 8 ans plus tard, les quotas passent à 317, mais seulement 258 sont réalisés. (81 %) Les réalisations restent toujours plus faibles

Et en 2006, le quota passe à 543, mais seulement 479 sont réalisés.(88 %). Les réalisations sont toujours trop faibles de 12 à 20 %. Et que dire des tirs d'élimination au coeur du Parc ? En 2006, sur 168 bêtes à abattre, seulement la moitié le sont effectivement.. En 2007, on arrive péniblement à 83 % de réalisés.

<

Mais que dire également, des actions destinées à « désorienter » les populations sauvages en agrainant loin des super-marchés que sont les zones de culture, les vignobles, les jeunes forêts, en créant des postes de nourrissage

éloignés de celles-ci ? *Si ce n'est qu'elles sont insensées, contre nature, et donc condamnables !*

J'ai pu lire qu'en 2003, les Dianes locales ont fourni des tonnes d'eau, tous les jours de cet été torride et sec, dans l'Hérault (dans la banlieue de Montpellier), suite à la sécheresse qui sévissait, à ces pauvres bêtes qui risquaient de mourir de soif . **Ce ne sont plus, alors, des bêtes sauvages, ni des *Res Nullius*, chères aux assureurs**, mais bel et bien du bétail dont les propriétaires qui les entretiennent sont connus : les Dianes, les agents de l'ONCFS, des Parcs Nationaux...Ce gibier ne risque plus désormais de subir la sélection naturelle du milieu : ils prospèrent et embellissent..

Autre question : en 40 ans, quelle a été l'évolution de la population totale estimée des cervidés en France, et en Cévennes, sachant que celle des chevreuils est passée de 100.000 à 1.500.000 en une vingtaine d'années. Et celle des mouflons, qui n'existaient que dans les Alpes, dont quelques têtes furent introduites dans le massif de l'Espinouse (Sud du Massif Central), dans les années 1956-60, la population est estimée en 2004, à plus de 1.500 têtes, qui dévastent les vignobles. Et que dire des sangliers, dont les populations explosent littéralement ? ? ?

J'aimerais connaître un Ministre qui ne réagirait pas si son salaire annuel ou celui des années avenir venait à être amputé de moitié ou totalement supprimé, si ses dossiers, sur lesquels il travaille se retrouvaient détruits soudain, comme ça, suite à un coup de dents désinvolte (ou à des coups de barre de fer, comme dans certaines banlieues)

Car un arbre détruit, une brebis croquée, c'est en amont, des années de sélection, de préservation, de sauvetage... qui sont anéanties. Là, en plus, c'est mauvais pour le moral. Et toutes les indemnités financières seront insuffisantes. Définitivement.

Alors, Madame, Monsieur les Ministres de l'Environnement, de l'Agriculture, que comptez-vous faire ? Question idiote en période électorale, mais urgente à régler : il s'agirait de savoir si vous naviguez pour la France, ou pour gagner un poste pour votre parti.

- (1) Rappelons qu'il y a quelques années, un adhérent F.O., du Minervois, vit toute sa collection de Pêchers et d'abricotiers détruite par des sangliers (soit deux fois 70 variétés !: des laies rabattaient les branches chargées de fruits pour nourrir leurs marcassins. Après avoir forcé les clôtures... réputées efficaces.
- (2) A l'abri des intempéries naturelles, des aléas climatiques et des intrusions accidentelles, imprévisibles, de la faune sauvage, insectes, virus, champignons, qu'il est normal de combattre pour survivre ...et dont ces écologistes bon teint n'ont aucun soucis.

Roger Gavinelli

I - Evolution du Plan de Chasse cerf et des réalisations sur le territoire national

Les valeurs ci-dessous ont été évaluées par la mesure des données fournies sur les courbes. Les multiples reprographies effectuées ont déformé ces graphiques, et les valeurs (appréciées avec une règle graduée) ne sont pas garanties. Mais les tendances sont toujours explicites.

Années	Quotas	Réalisés	%	Commentaires
1981	14.778	9.830	66 %	En 8 ans, les quotas augmentent de 1.153 points, soit 144 têtes/an (+ 0,89 % an)
82	14.507	9.084	63	
83	13.965	9.491	68	
84	13.151	8.880	68	
85	14.575	10.168	70	
86	15.253	11.253	74	
87	15.592	10.846	76	

88	15.931	11.050	69	
1989	17.625	12.880	73	En 7 ans, la courbe commence à grimper +1.715 points/an soit + 8,7 %
90	19.320	13.287	75	
91	20.269	14.914	74	
92	22.032	16.270	74	
93	23.888	17.286	72	
94	25.082	18.303	73	
95	27.455	19.659	72	
96	31.116	23.388	75	Soudain, la courbe prend une allure exponentielle, les quotas s'affolent : + 4.745 points par an, soit une progression brutale de + 25 %/an A cette allure-là on risque de dépasser les 100.000 têtes à abattre, voire 200.000 en 2010 !
97	36.539	24.770	68	
98	42.369	31570	75	
99	46.436	31.997	69	
2000	46.538	34.980	75	Ici, la courbe reprend une progression de 20 % par an. Elle risque d'atteindre quand même un quota de 60.000 en 2010
01	48.877	35.047	72	
02	49.487	35.929	73	
03	51.249	37.962	74	
04	53.554	39.318	73 %	

2 - Evolution du Plan de Chasse Cerf et des Réalisations en zone Coeur du Parc National des Cévennes

Années	Quotas	Réalisés	%	Commentaires
1981	9	1	11	Le Cerf, était inconnu jusqu'en 1973, date de son Introduction. Il progresse lentement (1% par an). La Population doit être discrète, les réalisations ne semblent pas être prises au sérieux ...
82	18	5	28	
83	25	4	16	
84	26	4	35	
85	34	9	53	
86	39	18	90	
87	43	35	40	
88	44	17	61	
89	62	27	42	
90	63	26	41	
91	70	34	49	
92	102	61	60	

93	139	83	60	Dès 1992, la population s'accroît suffisamment pour commencer à inquiéter le PNC. Les réalisations timides au début, (on dirait que le PNC a du mal à y croire) commencent à grimper. Mais sont toujours insuffisantes de 20 à 50 %
94	193	92	48	
95	2257	140	55	
96	254	166	65	
97	252	210	83	
98	280	250	89	
99	317	258	81	
2000	325	262	80	
01	366	298	81	
02	382	315	80	
03	394	350	92	
2004	482	395	82	En 2004, nouvelle hausse significative des quotas Mais les réalisations peinent toujours avec un manque de
05	516	464	91	
06	543	479	88	
06				

3 - Evolution des tirs d'élimination de cerfs en zone Coeur d u Parc National des Cévennes

Quo	Quotas	Tirs d' Elimination Effectués	%	Années	Commentaires
	19	13	68 %	1995	L'inflation des quotas commence en 2000 et s'accélère à partir de 2005
	34	17	50	96	
	38	29	76	97	
	45	30	67	98	
	51	33	65	99	
	49	36	73	2000	
	71	56	79	01	
	90	68	76	02	
	94	73	78	03	

96	81	84	04	
137	105	77	2005	Mais que dire des ratées des réalisations en 2006 ? Manque de personnel ?
168	80	48 %	06	
179	149	83	07	

Les populations de cervidés ont la vie belle

Disk

21

Pas les ruraux

Suite à une plainte d'un particulier (qui est aussi membre de l'association « Fruits Oubliés »), auprès du PNC (Parc National des Cévennes), parce que des cerfs ont littéralement anéanti son verger familial constitué de vieilles variétés patiemment recueillies, soignées, greffées, depuis une vingtaine d'années. Il y a quelques années, un adhérent Fruits Oubliés du Minervoise, vit, lui aussi, toute sa collection de Pêchers et d'Abricotiers détruite par des sangliers (soit deux fois 70 variétés !) : des laies rabattaient les branches chargées de fruits pour nourrir leurs marcassins. Après avoir forcé les clôtures... réputées efficaces.)...

le Président du Parc répond aimablement.. Sa lettre est du style compatissant, » nous faisons ce que nous pouvons avec les moyens du bord ... »

Décryptage

<p>Augmentation considérable du Plan de chasse et des tirs d'élimination en zone coeur du PNC. (Voir les graphiques joints)</p>	<p>Les courbes du graphique I (prévisions pour la France entière), montrent une lente progression des quotas fixés entre 1974 et 1988, (114 % en 14 ans). Mais de 88 à 94, il y a début d'explosion des prévisions de bêtes à abattre :+ 72 %, en 6 ans et de 1994 à 2004, c'est +142,5 % de bêtes à abattre. A cette allure exponentielle-là, on risque d'atteindre les 200.000 bêtes en 2010 ! Et le drame, c'est que les réalisations sont toujours inférieures de 30 % Et pour le coeur du PNC, c'est pire : de 1982 à 2006, l'accroissement atteint 542,64 % !!!</p>
<p>. Ouverture anticipée de la chasse au 1° sept., et fermeture retardée au 28/02</p>	<p>Dans les limites prévues par le code de l'environnement.</p>
<p>Chasse à l'approche et à l'affût tous les jours sauf le vendredi</p>	<p>Les agriculteurs en avaient été privés</p>
<p>Mise en place d'un jour de chasse en battue supplé – mentaire par semaine (le jeudi) en plus des 3 jours autorisés) Autorisation depuis 2004, du tir des mâles coiffés en battue</p>	<p>Si les responsables politiques et administratifs avaient lu le magnifique ouvrage du docteur Francis Rougier « Le chevreuil », outre sa joie de pratiquer</p>

<p>Suppression depuis 2004, des 2 catégories de cerfs mâles au profit d'une seule catégorie au nombre de cors indéterminés.</p>	<p>cette chasse particulière, à la fin , il aborde le problème du maintien de cette population à un niveau raisonnable, en scientifique. Appréciation de la masse de la population totale, d'abord par celle de sa santé, en autopsiant les corps des animaux abattus...</p>
<p>Possibilité de transfert des bracelets d'un massif à l'autre à partir d'une certaine date de façon à ne plus associer un plan de chasse à un territoire donné, et permettre de prendre en compte les éventuels déplacements des animaux au cours de la saison</p>	<p>Puis, tir sans état d'âme de tout ce qui se pointe au bout du fusil, qu'il soit mâle ou femelle, porteur ou non de trophée... Etant donné qu'un animal abattu est plus vite régénéré qu'un arbre, ou une vieille pâture... Ses conclusions pour le chevreuil doivent pouvoir s'appliquer à tous les grands ongulés.</p> <p>C'est peut-être une des raisons des insuccès des battues administratives : les animaux qui s'évanouissent dans une autre vallée ne peuvent plus être chassés ?</p>
<p>Là, la question est de savoir pourquoi le Préfet qui avait été sollicité, et a ordonné cette battue, ne la réédita pas, après l'insuccès de la première, s'agissant de sauvegarder un patrimoine national, et une activité d'un concitoyen</p>	<p>L'association « Mercoire », près de Bessèges, qui reçut la gestion de la collection de mûriers du Conservatoire National de Porquerolles, demanda une battue administrative , les jeunes mûriers étant dévastés par des sangliers et des chevreuils. La battue ne tua aucun animal. Ceux-ci changèrent de vallée. Mais 15 jours après, ils étaient de retour, pillant les poubelles du hameau.</p>

Quant aux réalisations, toujours inférieures de 20 à 30 % des quotas prévus, elles sont le reflet :

- soit d'une impuissance technique (ou financière, l'une étant liée à celle-là)
- soit d'une mauvaise volonté évidente. Là, la question est de savoir de qui : des Administratifs, (Parcs, ONF, ONCFS, ...) ou des Chasseurs. Pour les premiers, on pourrait dire perfidement que s'il y a moins d'animaux, ils auront moins de travail. C'est comme pour les Pompiers : si on débroussaille trop de zones incendiables, ils auront moins de primes, car moins d'interventions). Quant aux seconds, si on leur détruit trop de leurs joujoux, la saison d'après, ils n'auront plus rien à traquer. Car en 2004, me référant aux graphiques fournis par le PNC **pour la France entière, c'est quand même 25 % du Plan qui ne sont pas réalisés... !**
- Il suffit de laisser parler les gens, dans les campagnes : à voir rouler en de superbes 4 x 4, quantité de chasseurs, on est amené à croire que la chasse, si elle est un plaisir, pour pas mal d'entre eux, est aussi une activité lucrative. Et là aussi, les langues disent que quand tous les congélateurs sont pleins, il faut bien écouler la viande. Et bien que la revente en soit interdite, le gibier abattu se revend sous le manteau sans problème : on lit rarement, voire jamais, dans les journaux, de compte-rendu de procès verbal

pour infraction à la circulation, non vérifiée par un vétérinaire digne de ce nom, de viandes de gibier malade ou vecteur de parasites transmissibles !

- Les congélateurs pleins, ce pourrait être une des raisons à ne pouvoir réaliser les quotas prévus. Il faudrait alors revoir la législation en cours, et de permettre la revente du gibier, à condition de passer par les vétérinaires agréés, qui vérifieraient quand même les conditions de salubrité indispensables. C'est étonnant que Bruxelles ne soit pas encore intervenu dans ce domaine, si pointilleux par ailleurs pour les laboratoires où s'élaboraient de si délicieux fromages fermiers ?
- Rappelons tout de même, qu'il y a 150 ans, il n'y avait pas un sanglier en Cévennes, (la pression humaine y était suffisamment forte), que le cerf y était inconnu. Les premiers sont réapparus peu à peu, par suite de la déprise agricole (consécutive aux carnages de la guerre de 1914, puis à l'ouverture des mines de charbon à la Grand'Combe). Les seconds ont été introduits délibérément en 1970.

Question subsidiaire : les animaux sauvages seraient-ils plus malins que les chasseurs malgré leur équipement super-moderne ?

En tout cas, ce qui est démentiel, ce ne sont pas les Plans de Chasse, incriminés par les chasseurs, et jamais réalisés, mais les courbes exponentielles, toujours en hausse, et qui prouvent le besoin impérieux de ces Plans draconiens.

Car, si l'on extrapole un peu, en 2010 les plans de Chasse atteindront pour la France entière, entre 70.000 et 150.000 cervidés à abattre... Il faut être lucides !

Bien sûr, je conçois la larme aux yeux des chasseurs quand ils voient les bêtes alignées devant leur maison de chasse. Mais là, personne ne songe aux dégâts irréremédiables subis par les producteurs ruraux. Car, si la plupart des chasseurs ont un revenu régulier d'un travail dans la ville voisine, travail abrité, protégé, sans autre souci majeur que celui d'un patron qui exigera toujours un meilleur rendement (travailler plus, pour gagner plus...) que personne ne songe à leur détruire, le paysan, le forestier, le rural qui vivent à la campagne, ***ET des produits de la campagne***, quand ils voient tous les fruits de leur labeur détruits, eux, ont de quoi avoir la larme à l'oeil, voire même la rage au coeur. Et je m'étonne, là, que les banlieues soient les seules à s'enflammer...

Et que dire également, des actions destinées à « **désorienter** » les populations sauvages en agrainant loin des super-marchés que sont les zones de culture, les vignobles, les jeunes forêts, en créant des postes de nourrissage éloignés de celles-ci ? ***Si ce n'est qu'elles sont insensées, contre nature, et donc condamnables !***

J'ai pu lire en effet, qu'en 2003, les Dianes locales ont fourni des tonnes d'eau, tous les jours de cet été torride et sec, dans l'Hérault (dans la banlieue de Montpellier), suite à la sécheresse qui sévissait, à ces pauvres bêtes qui risquaient de mourir de soif. **Ce ne sont plus, alors, des bêtes sauvages, ni des Res Nullius, chères aux assureurs**, mais bel et bien du bétail dont les propriétaires qui les entretiennent sont connus : les Dianes, les agents de l'ONCFS, des Parcs

Nationaux... Même la Région de Montpellier ! Ce gibier ne risque plus désormais de subir la sélection naturelle du milieu : ils prospèrent et embellissent..

Autre question : en 40 ans, quelle a été l'évolution de la population totale estimée des cervidés en France, et en Cévennes, sachant que celle des chevreuils est passée de 100.000 à 1.500.000 en une vingtaine d'années. Et celle des mouflons, qui n'existaient que dans les Alpes, dont quelques têtes furent introduites dans le massif de l'Espinouse (Sud du Massif Central), dans les années 1956-60, la population est estimée en 2004, à plus de 1.500 têtes, qui dévastent les vignobles. Et que dire des sangliers, dont les populations explosent littéralement ? ? ? On en a tué un en pleine ville d'Alès, récemment

Et, au final, **le loup**, cette jolie bête féroce des contes pour enfants et des Bandes Dessinées, a finalement traversé le Rhône plus vite que prévu : il a été signalé sur le Larzac ; un chasseur malicieux et anonyme a déposé une patte de loup abattu devant la porte de la gendarmerie de Trèves et une autre devant celle de la gendarmerie de la Dourbie (Gard). S'il y en avait un, il y en a sûrement d'autres ?

Bien sûr, en 1945, tout était à refaire ; il fallait sauvegarder ce qui pouvait l'être à tout prix. Les temps ont bien changé. Les terres agricoles sont en friches, les propriétaires terriens sont absents ou ne se rendent plus compte des problèmes qu'elles posent. Les rares bergers qui pourraient défricher efficacement garrigues, broussailles et forêts, ne trouvent plus de pacages, les prix des terres évoluent hors d'atteinte pour les jeunes qui voudraient s'installer, les herbages disparaissant, c'est aussi toute une petite faune qui disparaît, sans compter que les abeilles, ne trouvant plus de fleurs à butiner (sous-bois, il n'y a plus la biodiversité floristique...) disparaissent, elles aussi.... Or, s'il n'y a plus d'abeilles, c'est la fin de la pollinisation ! la fin des graines et des fruits. Qu'ils soient OGM ou non.

Un arbre détruit, une brebis croquée, un pâturage retourné, un jardin, un verger, ravagés, c'est en amont, des années de sélection, de préservation, de sauvetage ... qui sont anéanties. Là, en plus, c'est mauvais pour le moral. Et toutes les indemnisations financières seront insuffisantes Définitivement.

Et dans 20 ans, peut-être même 10, il n'y aura plus un paysan dans les zones montagneuses, Cévennes, Ariège, ou autres

Roger Gavinelli